

**COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
DE CAP-SAINT-IGNACE
RÉUNION DE TRAVAIL DU MERCREDI 15 MAI 2019**

Réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le mercredi 15 mai 2019 à 19 heures 30 à laquelle sont présents, MM. Gaétan Gaudreau, Jean Marois, membres, M^{me} Chantal Côté, conseillère responsable et présidente du comité, M^{me} Jocelyne Caron, mairesse, M. Gilles Guimont, inspecteur en bâtiment et en environnement, M^{me} Sophie Boucher, directrice générale, M^{me} Joëlle Gendron et M. Daniel Racine, aménagistes à la MRC de Montmagny ainsi que M. Charles Lessard, stagiaire.

Absents : MM. Henri-Louis Bernier, Steven Guimont, Jérôme Landry, Michel Leblanc et Regent Lemay.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 20 mars 2019;
4. Refonte des règlements avec M^{me} Joëlle Gendron;
*Minimaisons et conteneurs
5. Varia :
 - a) Plan projet de lotissement pour commentaires du développement domiciliaire Coulombe.
6. Levée de la réunion.

1) MOT DE BIENVENUE

M^{me} Chantal Côté, conseillère responsable et présidente du comité adresse un mot de bienvenue aux membres et aux représentants de la MRC de Montmagny.

2) LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Gaétan Gaudreau, appuyé par M. Jean Marois, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec l'ajout d'un dossier en a) au point 5 (Varia) concernant le plan projet de lotissement pour commentaires du développement domiciliaire Coulombe.

3) LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 MARS 2019

Ce point est reporté à une rencontre ultérieure en raison de l'absence de cinq membres du comité. Il n'y a pas quorum lors de cette rencontre.

4) REFONTE DES RÈGLEMENT AVEC MME JOËLLE GENDRON

M. Charles Lessard, stagiaire en aménagement à la MRC de Montmagny, a présenté des exemples de réglementation de zonage, construction et d'urbanisme sur : les constructions temporaires ou permanentes de type conteneur maritime, les minimaisons ou les projets intégrés de minimaisons et les unités d'habitation accessoire (UHA). Le document nous a permis d'échanger sur les divers points soulevés et de faire une réflexion sur les normes et la réglementation en lien avec notre refonte de règlements.

5) VARIA

A) Plan projet pour commentaires du développement domiciliaire Coulombe

Le plan projet du développement domiciliaire Coulombe a été présenté aux membres du CCU. Le promoteur voulait avoir leurs commentaires pour orienter les modifications à apporter à leur plan avant de le déposer officiellement pour approbation au CCU, et ensuite au Conseil municipal.

Puisqu'il y a seulement deux membres présents sur sept, ceci fait en sorte que les commentaires sont pour le moment partiels. Les commentaires émis ont été apportés aussi par les autres membres observateurs de la Municipalité ainsi que par la présidente du comité.

Voici les points soulevés :

- Une rue à l'ouest a été ajoutée entre les lots 11 et 12. Il s'agit d'une exigence du CCU;
- Rond-point terrain 8 et 10, les membres du CCU trouvent moins pratique cette finalité de rue comparativement au plan antérieur où la rue débouchait sur le terrain 9 (circulation pour sortir à la rue principale);
- Plusieurs terrains sont avec plusieurs angles : exemple 2 et 4.

Les commentaires seront transmis au promoteur et il est possible que d'autres commentaires soient émis par les autres membres lors d'une prochaine rencontre du CCU.

6) LEVÉE DE LA RÉUNION

Il est proposé par M. Jean Marois, appuyé par M. Gaétan Gaudreau, que la réunion soit levée à 22 heures 30.